



Brasilia, le 29/03/2023



## COMMUNIQUE

Il est porté à l'attention des ressortissants sénégalais établis dans la juridiction que dans le cadre de la mise à disposition de cent mille logements (100.000), dont les 20% sont en faveur de la diaspore sénégalaise, le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (MAESE) a conclu un Accord cadre de partenariat avec la **Société d'Aménagement et de Gestion (SAGE)** le 10 août 2021.

Au titre de ce partenariat, La SAGE propose au MAESE au profit des sénégalais de l'extérieur, des **terrains et des logements de type F3, F4 ainsi que des appartements**. Ainsi, le 27 juillet 2022, le Chef de l'Etat a remis les clés de **vingt (20) villas** à des compatriotes établis en **France, au Burkina Faso, en Cote d'ivoire et en Thaïlande** au titre de la phase pilote. Dans une dynamique similaire, Madame Aïssata TALL SALL, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, accompagnée de Madame Annette SECK, Ministre Chargé des Sénégalais de l'Extérieur, a remis à quatre vingt quatre (84) compatriotes établis en Espagne, leurs titres de Propriété pour des terrains viabilisés, le 14 janvier 2023.

Après le succès de la Phase Pilote, a été lancé la Phase I, dont les offres sont les suivantes :

- **CITE DIASPORA BAMBILOR : DEUX CENT SOIXANTE DIX (270) VILLAS DE TYPE F3 ET F4**
- **CITE DIASPORA CAMBERENE : SOIXANTE (60) APPARTEMENTS DE TYPE F4**
- **CITE DIASPORA CASTORS : QUARANTE (40) APPARTEMENTS DE TYPE F4 DONT 10 DUPLEX**

**NB** : Les supports de presentations de ces cites seront publiés incessamment.

### **Destinataires :**

- les Présidents d'Associations de Sénégalais
- les Responsables moraux de regroupements confessionnels
- les Responsables d'associations corporatistes ou estudiantines